

Présentation du projet de loi
relatif à la communication audiovisuelle
et à la souveraineté culturelle
à l'ère numérique

Table des matières

LE CALENDRIER DE LA REFORME.....	5
Dates absolues :	5
Dates relatives :	6
LES RAPPORTEURES DESIGNES PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE.....	8
Aurore Bergé (LREM) : rapporteure générale	8
Sophie Mette (MoDem) : rapporteure sur la partie droit d'auteur et lutte contre le piratage.....	9
Béatrice Piron (LREM) : rapporteure sur la partie Audiovisuel public	10
SYNTHÈSE DES PRINCIPALES DISPOSITIONS :	12
Création de l'ARCOM et intégration de l'HADOPI.....	13
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	13
Modifications d'autres textes en vigueur :	13
Dispositions non rattachées à un texte existant :	13
Régulation des SMAD et des plateformes de partage de contenus en ligne	14
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	14
Modifications d'autres textes en vigueur :	15
Dispositions non rattachées à un texte existant :	15
Soutien à la production et à la création	16
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	16
Modifications d'autres textes en vigueur :	17
Dispositions non rattachées à un texte existant :	17
Résolution des conflits et dispositifs de sanctions.....	18
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	18
Modifications d'autres textes en vigueur :	19
Dispositions non rattachées à un texte existant :	19
Lutte contre le piratage.....	20
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	20
Modifications d'autres textes en vigueur :	20
Dispositions non rattachées à un texte existant :	20
Publicité.....	21
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	21
Modifications d'autres textes en vigueur :	21
Dispositions non rattachées à un texte existant :	21
Réforme du service public audiovisuel et création de France Médias.....	22
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	22
Modifications d'autres textes en vigueur :	23
Dispositions non rattachées à un texte existant :	23
Développement de la RNT et de la TNT-UHD.....	24
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	24
Modifications d'autres textes en vigueur :	24
Dispositions non rattachées à un texte existant :	25
Autres dispositions	26
Modifications de la loi du 30 septembre 1986 :	26
Modifications d'autres textes en vigueur :	26
Dispositions non rattachées à un texte existant :	26

LES TERMES DU PROJET DE LOI, INTÉGRÉS POUR PLUS DE LISIBILITÉ DANS LES TEXTES QU’ILS MODIFIENT.	27
Dispositions ne modifiant pas un texte tiers :	27
LOI DU 30 SEPTEMBRE 1986, TELLE QUE RÉSULTANT DU PROJET DE LOI RELATIF À LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE ET À LA SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L’ÈRE NUMÉRIQUE	34
TITRE Ier : DE L’AUTORITÉ DE REGULATION DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE ET NUMERIQUE.	37
TITRE II : DES SERVICES DE COMMUNICATION AUDIOVISUELLE.....	50
TITRE III : DU SECTEUR AUDIOVISUEL PUBLIC DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE	92
TITRE IV : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PLATEFORMES EN LIGNE (NOUVEAU)	105
TITRE V : DU DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE	107
TITRE VI : DISPOSITIONS PENALES.....	110
TITRE VII : DISPOSITIONS DIVERSES.	112
TITRE VIII : DISPOSITIONS RELATIVES A LA MODERNISATION DE LA DIFFUSION AUDIOVISUELLE	114
TITRE IX : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES	116
Modification d’autres textes :	117
CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :	117
Définition et responsabilité des fournisseurs d’un service de partage de contenus en ligne à l’égard des titulaires de droits d’auteur	117
Définition et responsabilité des fournisseurs d’un service de partage de contenus en ligne à l’égard des titulaires de droits voisins	120
Obligation de reddition annuelle des comptes et possibilité pour les auteurs d’obtenir la révision des conditions de prix d’un contrat de cession de droits.....	122
Obligation de reddition annuelle des comptes et possibilité pour les interprètes d’obtenir la révision des conditions de prix d’un contrat de cession de droits	124
Substitution de l’HADOPI par l’ARCOM : missions et compétences	130
Modifications marginales ou purement rédactionnelles	143
CODE DU SPORT	146
Dispositif de lutte contre le piratage des retransmissions de compétitions sportives	146
CODE DU CINÉMA.....	148
Renforcement des obligations du CNC en matière de surveillance du respect du droit de la propriété littéraire et artistique	148
Subordination de l’octroi des aides à l’intégration dans les contrats de clauses types établissant le respect des droits moraux.....	149
Modifications marginales ou purement rédactionnelles	149
CODE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES.....	151
Sanction encourue par les opérateurs en cas de manquement au règlement européen établissant des mesures relatives à l’accès à un internet ouvert	151
Modification de la composition de l’ARCEP et création de l’instance de règlement des différends commune ARCEP / ARCOM	152
Modification rédactionnelle de l’article L.34-1	156
LOI DU 5 MARS 2007 SUR LA TÉLÉVISION DU FUTUR	159
Adaptation des téléviseurs à la réception de la TNT-UHD	159
LOI POUR LA CONFIANCE NUMÉRIQUE.....	162
Modification rédactionnelle de l’article 6	162
CODE DES PROCÉDURES FISCALES	166
Accès de l’ARCOM au chiffre d’affaires des éditeurs	166
CODE DU COMMERCE	167
Conditions de visites et saisies de pièces	167
Conditions d’intervention de l’Autorité de la Concurrence en cas de pratique anticoncurrentielles	168
Fin de l’obligation d’information de l’Autorité de la concurrence en cas de projet de révision des tarifs réglementés	169



BON DE COMMANDE

FAX : 01 41 31 08 51 ou MAIL : rdupont@npaconseil.com

Je commande l'offre spéciale PJL-AV au tarif de 1 590 €HT.

Dossier NPA législatif + 3 mois d'abonnement INSIGHT NPA

*Dans le cadre de cette offre permettant de **suivre en temps réel l'avancement de la réforme à l'Assemblée Nationale comme au Sénat**, NPA Conseil propose un couplage associant le dossier législatif à un abonnement de 3 mois au dispositif INSIGHT NPA (mail d'alerte quotidien, note hebdomadaire et plateforme Web accessible 24/24).*

Je commande le Dossier NPA législatif au tarif de 990 €HT.

*Présentation du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique – Décembre 2019 – 172 pages
Livraison : fichier pdf par mail sous 24 heures après réception de commande*

DATE & SIGNATURE,
avec mention «Bon pour accord»

ADRESSE MAIL DE LIVRAISON _____

NOM _____

PRENOM _____

COORDONNEES DE FACTURATION

SOCIETE _____

ADRESSE DE FACTURATION _____

Réf Commande / Achat _____

NPA Conseil

SAS au capital de 104 895 Euros – 448 527 754 R.C.S. Nanterre
102 Avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt – www.npaconseil.com
Tél. : +33(0)1 41 31 99 20 - fax : 01 41 31 08 51 - email : npa@npaconseil.com
TVA Intracom FR50448527754 – SRC Form 11 92 150 09 92